



### MAIRES PRESENTS

- Monsieur BONNARDEL Jacques, Maire d'Abriès
- Monsieur Serge LAURENS, Maire d'Aiguilles
- Monsieur Gérard FROMM, Maire de Briançon
- Monsieur Christian GROSSAN, Maire de Ceillac
- Monsieur Gilles PERLI, Maire de La-Salle-les-Alpes
- Madame Catherine BLANCHARD, Maire de Saint-Chaffrey
- Monsieur Serge GIORDANO, Maire de Saint-Martin-de-Queyrières
- Monsieur Jean-Michel REYMOND, Maire de Val-des-Près
- Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières
- Monsieur Bernard LETERRIER, Maire de Guillestre
- Monsieur Jean-Pierre SEVREZ, Maire de la Grave
- Monsieur Jean-Louis CHEVALIER, Maire de Névache
- Monsieur Max BREMOND, Maire de Risoul
- Monsieur Christian LAURENS, Maire de Ristolas
- Monsieur Sébastien FINE, Maire de Villard-Saint-Pancrace

### ELUS REPRESENTANTS LES MAIRES

- Monsieur Gérard GUIMBERT pour la mairie de l'Argentière-la-Bessée

En présence de Madame Isabelle SENDRANE, Sous-Préfète de Briançon.

## INTRODUCTION PAR MONSIEUR PIERRE LEROY, PRESIDENT DU PETR DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

### ORDRE DU JOUR :

Présentation du contrat de ruralité par Madame la Sous-Préfète.

Etat d'avancement du projet de territoire du PETR.

Introduction par le Vice-Président en charge Monsieur Max BREMOND puis parole aux élus référents sur les thèmes :

- Mise en place de la dynamique Bois.
- Bilan TEPCV et lancement de la mise en place du Plan Climat Air Energie Territorial.
- SAT Système Alimentaire Territorialisé.
- Tourisme scientifique.

Temps de débat avant clôture de la Conférence.

-----

Le Président rappelle que la Conférence des maires, qui rassemble l'ensemble des maires du territoire est une instance importante de notre territoire.

Le Président demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour Monsieur Alain FARDELLA qui a été Président du Pays et du GAL. Il évoque les événements marquants de l'année, la fusion des Communautés de communes du Guillestrois et de l'Escarton du Queyras, et des communes de Vallouise et Pelvoux en une commune nouvelle, l'élection du nouveau Président de la Communauté de communes du Briançonnais, Monsieur Gérard FROMM et du maire de la Salle-les-Alpes, Monsieur Gilles PERLI. Il leur souhaite la bienvenue.

Le Président souligne l'importance pour un technicien d'avoir un élu pour lui donner la politique à suivre et donc la nécessité d'avoir des élus référents pour le suivi des missions.

## CONTRAT DE RURALITE & PROJET DE TERRITOIRE

Madame la Sous-Préfète présente le contrat de ruralité et Monsieur Max BREMOND présente les 6 thématiques ainsi que les objectifs et projets retenus par le territoire.

La thématique transversale de ces 6 axes est la spécificité montagne du territoire que l'on retrouve ainsi sur chacun des thèmes.

L'objectif de ce contrat est, par le biais de son suivi par le PETR, de faire converger les politiques publiques en territoire de montagne, afin de faire ensemble pour plus d'efficacité.

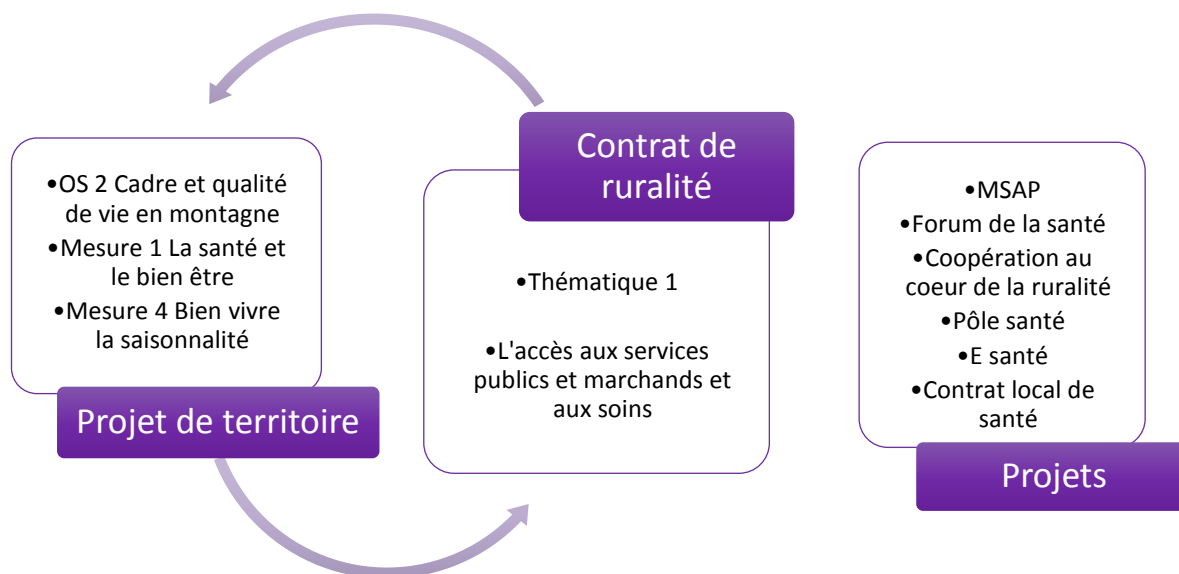
Madame la Sous-Préfète indique que le contrat de ruralité aura une durée de 6 ans avec une clause de révision à mi-parcours et qu'il sera signé le 29 juin 2017 à la Préfecture des Hautes-Alpes.

Monsieur Max BREMOND précise que le contrat de ruralité a été conçu comme un outil d'aménagement au service du projet de territoire, en ce sens il répond aux priorités du territoire que sont :

- Le développement du numérique
- Santé et cadre de vie
- Développement durable et filière bois

## 1. L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET MARCHANDS ET AUX SOINS :

Monsieur Max BREMOND énonce les objectifs retenus de cette thématique.



- Objectif: 1. 1 :

Favoriser l'accès aux services publics.

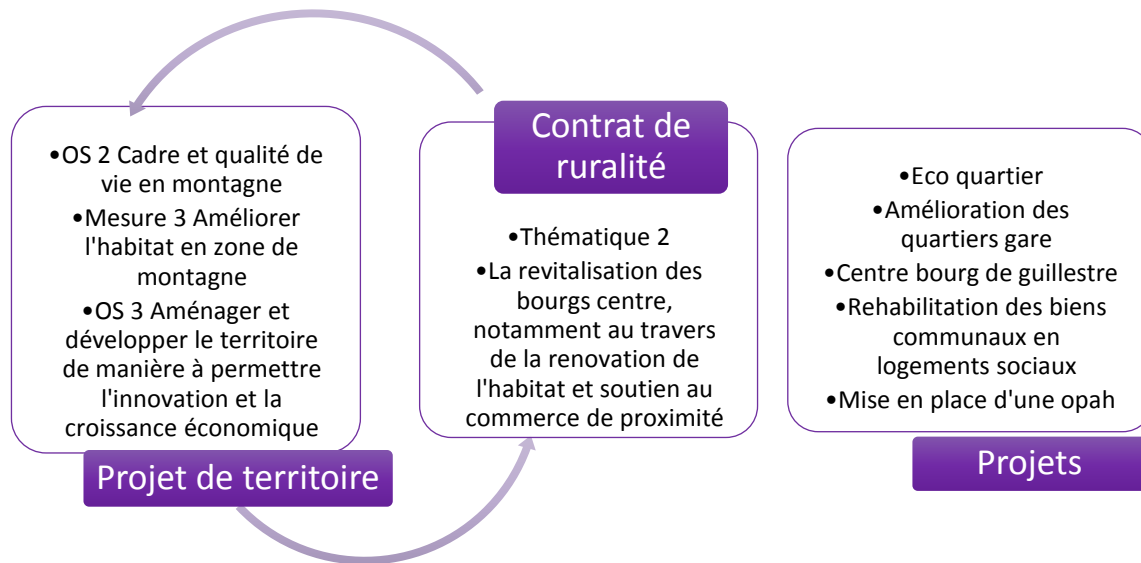
- Objectif: 1. 2 :

Engagement d'une réflexion globale sur l'offre de santé ; Développement des services de e-santé ; Permettre le maintien d'une offre de santé sur le territoire en tenant compte de l'ensemble des enjeux ; Faire connaître l'offre existante ; Développer une offre liée à la qualité de vie et à la santé sur le territoire en s'appuyant sur le contrat local de santé et travailler avec la population italienne pour coordonner l'existant et les projets.

Monsieur Max BREMOND souligne que le territoire attend beaucoup de cette thématique sur la santé où l'accès aux soins est problématique, la solution de faire appel à des dentistes roumains est envisagée. Monsieur Gérard FROMM évoque la possibilité de faire appel au système mutualiste (il y a un dentiste mutualiste à Briançon) ou à des médecins italiens (comme le fait l'hôpital de Briançon). Monsieur Max BREMOND demande à Monsieur Gérard FROMM s'il peut organiser un rendez-vous avec le référent mutualiste car c'est une situation d'urgence. Monsieur Gérard FROMM est d'accord pour être le coordinateur et mettre cela en place.

## 2. LA REVITALISATION DES BOURGS CENTRES, NOTAMMENT A TRAVERS LA RENOVATION DE L'HABITAT ET LE SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITE DANS LES CENTRES-VILLES / BOURGS :

Monsieur Max BREMOND énonce les objectifs retenus de cette thématique.



- Objectif: 2. 1 :

Développer les centres bourgs ; Mettre en avant des projets d'aménagement et aménagements de quartier gare.

- Objectif 2.2

Valoriser les réhabilitations de quartiers anciens, en privilégiant les logements sociaux et lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique et à améliorer le bâti existant notamment son accessibilité.

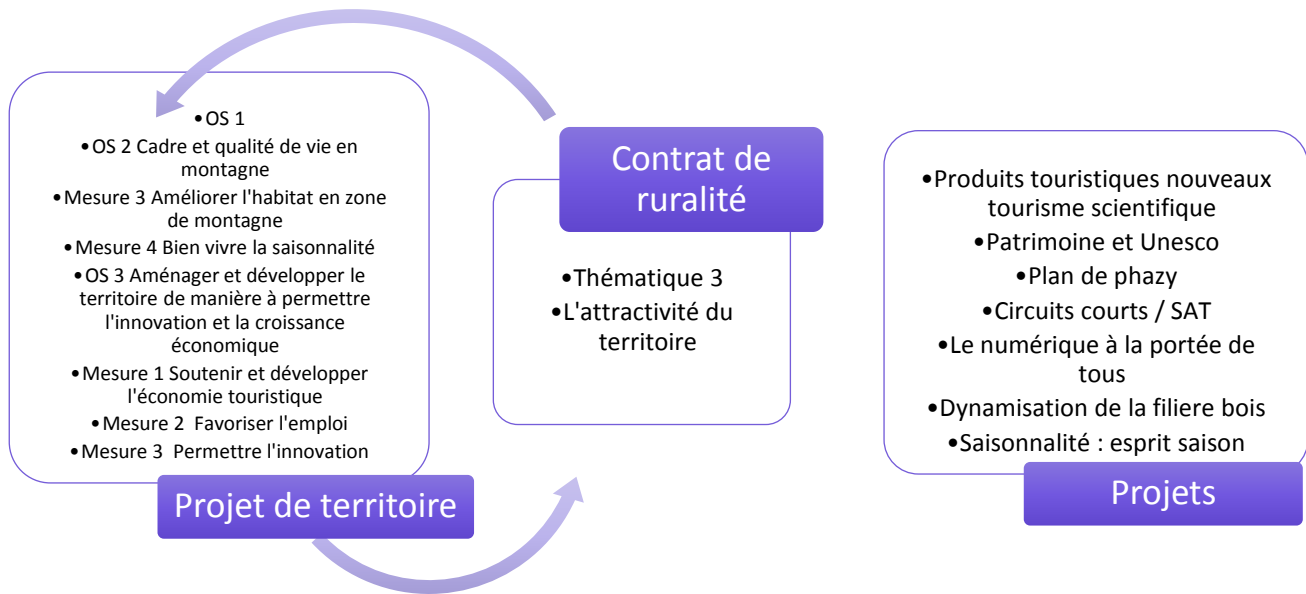
Monsieur Max BREMOND cite la commune de Guillestre pour exemple.

Monsieur Bernard LETERRIER explique que la commune de Guillestre a été retenue parmi 50 communes françaises pour revitaliser son centre bourg, il précise qu'il y a eu beaucoup de travail d'effectué et que cela commence à porter ses fruits. Les prochains projets seront des projets de travaux de rénovation de l'espace publics, le PLU et la réhabilitation de logements inoccupés/dégradés qui est l'opération la plus importante car cela entraîne une désertification de la population en centre-ville et des commerces. Tous ces projets sont en cours, ils permettent d'augmenter l'attractivité du territoire.

Monsieur Max BREMOND salue le travail de la commune de Guillestre, ce type de travaux donne de la vitalité à une commune et cela permet de partager son expérience avec d'autres communes qui pourraient être intéressées dans la démarche.

### 3. L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE (LE TOURISME, LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DONT AGRICULTURE, OFFRE DE FORMATION, NUMERIQUE, PATRIMOINE NATUREL, ETC...) :

Monsieur Max BREMOND énonce les objectifs retenus de cette thématique.



- **Objectif 3.1 :**

Conforter notre potentiel touristique ; Développer les projets relatifs au tourisme scientifique ; S'associer au contrat régional Stations de demain et coordination des 3 Espaces Valléens.

- **Objectif 3.2 :**

Faciliter l'accès et le développement du numérique : Le développement de l'emploi, avec un focus sur l'emploi qualifié, utilisant les nouvelles technologies.

- **Objectif 3.3 :**

Dynamiser la filière bois.

- **Objectif 3.4 :**

Conforter et développer le tissu économique existant et les créations d'espace d'échanges.

- **Objectif 3.5 :**

Développer et promouvoir l'artisanat et les savoirs faire locaux, ainsi que la structuration de la filière agricole.

- **Objectif 3.6 :**

Former aux secteurs porteurs du territoire.

- **Objectif 3.7 :**

Prendre en compte la saisonnalité et travailler de manière à mieux l'intégrer.

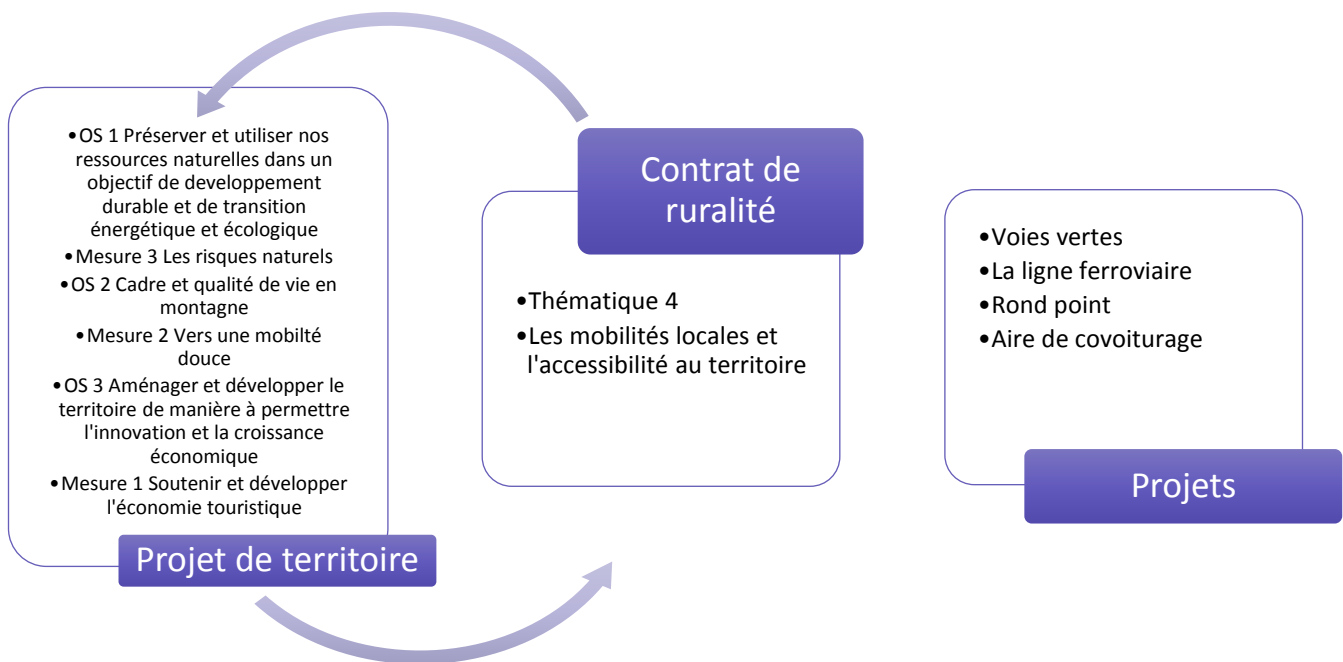
Toutes les communes du territoire sont concernées par cette thématique et plus spécialement au niveau du tourisme et du numérique. Le numérique est un sujet très important car il y a de nombreux problèmes liés à cela sur le territoire comme par exemple les problèmes récurrents de TNT, il n'est pas normal qu'un territoire touristique ne soit pas en mesure de fournir ce service.

Le développement de l'emploi qualifié est une difficulté sur le département.

Le Président indique que pour les sujets de la filière bois, agricole et le tourisme scientifique, le programme LEADER peut y répondre à travers la stratégie qui a été mise en place, qui est de permettre à la population de rester sur le territoire. Ces thématiques seront d'ailleurs détaillées par la suite.

#### 4. LES MOBILITES LOCALES ET L'ACCESSIBILITE AU TERRITOIRE :

Monsieur Max BREMOND énonce les objectifs retenus de cette thématique.



- **Objectif 4.1 :**

Avoir un réseau de transports en commun efficace.

- **Objectif 4.2 :**

Avoir un maillage du territoire de voies vertes et de cheminements doux.

Les transports en commun et le train sont des thèmes importants ainsi que la mise en place de voies vertes, de cheminements d'eau. Les pistes cyclables sont des projets prioritaires car il y a un vrai problème de sécurité sur les routes.

Le Président souligne que via le TEPCV il y a environ 375 Vélos à Assistance Electrique qui ont pu être financés, ainsi qu'environ 200 vélos qui ont bénéficié de l'aide de l'état car toutes les communes n'ont pas participé à cette action.

Nous sommes sur une terre de vélo il faut donc aller plus loin dans la démarche et aller vers les pistes cyclables qui ne sont pas seulement une suite logique mais une nécessité.

Monsieur Gérard FROMM ajoute que 70 Vélos à Assistance Electrique ont été financés pour la commune de Briançon.

Il indique qu'il y a des réflexions en cours concernant un lieu d'accueil pour les cars à la gare, par le biais d'un pôle multimodal.

Il rappelle que de septembre à novembre prochain le train ne circulera plus entre Briançon et Embrun et que cela ne donne pas une bonne image à l'accès en train sur notre territoire.

Il explique que sur le SCOT du Briançonnais il y a un travail sur la transition économique énergétique avec par exemple le recyclage de matériaux lors de la destruction d'immeuble dans le centre-ville, ce qui sera également fait pour les travaux prévus par la SNCF cet automne.

Malgré un blocage sur le projet de voie verte le projet est en train de repartir car il y a une volonté commune de faire un projet moins ambitieux mais tout aussi efficace.

Il attire l'attention de Madame la Sous-Préfète sur la dangerosité de la circulation dans les cols avec les motos.

Monsieur Bernard LETERRIER est d'accord avec cela et le fait qu'il faut aménager des pistes cyclables, particulièrement sur la ligne droite de Saint-Clément qui est très dangereuse. Il demande qui pourrait piloter cela.

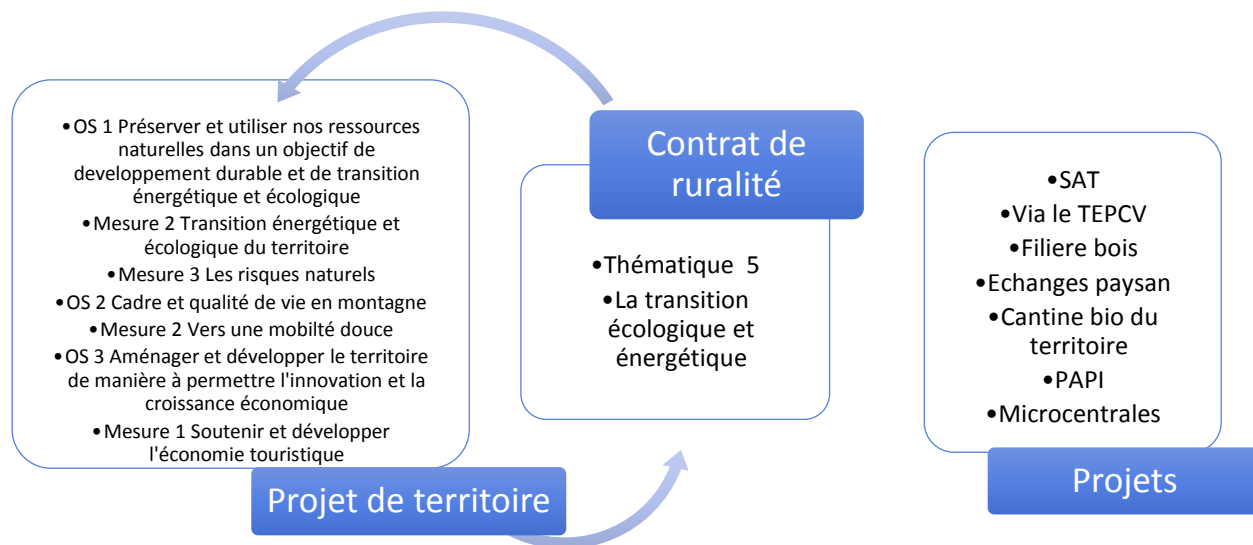
Madame Francine DAERDEN demande à Madame la Sous-Préfète comment cela peut s'articuler pour l'accessibilité au public.

Madame la Sous-Préfète indique que dans le cadre du schéma départemental de la mobilité cela est pris en compte et cela y répond, qu'il faut monter des dossiers et que cela peut être financé.

Le Président ajoute qu'il y a une initiative sur le vélo mais aussi d'autres actions sur la mobilité telle que les communes de Villard-Saint-Pancrace et Puy-Saint-André qui ont souhaité relier leurs transports en commun respectifs à la ville de Briançon.

## 5. LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE :

Monsieur Max BREMOND énonce les objectifs retenus de cette thématique.



- **Objectif 5.1 :**

Mettre en place et coordonner une mission "transition énergétique" ; Suivre les chantiers pilotes rénovation énergétique performante ; Accompagner les stations de ski sur les économies d'énergie.

- **Objectif 5.2 :**

Développer la filière bois énergie ; Garantir un usage équilibré de la forêt.

- **Objectif 5.3 :**

Réduire et valoriser des déchets ; SAT – Système Alimentaire Territorialisé.

- **Objectif 5.4 :**

Poursuivre l'implication et le travail sur la gestion intégrée des risques naturels ; Prise en compte des risques naturels.

- **Objectif 5.5 :**

Systématiser les études de potentiel de production hydroélectrique.

Monsieur Max BREMOND rappelle l'importance de ce point.

Monsieur Jacques BONNARDEL intervient sur le sujet de glissement de terrain dans le Queyras qui représente 10 millions de mètres cube et qu'il est impossible à arrêter. Il y a un risque de submersion à Aiguilles et Château-Ville-Vieille, il y a un risque moindre en aval mais à ne pas négliger. Problème accès Molines-en-Queyras et Saint-Véran.

Cela fait 2 mois que les villages du Guil travaillent avec tous les services sur diverses solutions de route de secours, une déviation de ligne électrique sur 1,5 km, un travail avec Orange pour la sécurité des télécoms, il faut penser au futur.

Il préconise un tunnel pour assurer la sécurité du Guil mais il faut trouver les financements tout en prenant en compte le travail donné au BTP local et une dérivation du Guil en cas de bouchon (risque de submersion), ce sont des travaux estimés entre 40 et 50 millions d'euros. C'est le seul moyen pour retrouver une circulation normale. Toutes ces solutions sont à l'étude pour prendre une décision finale d'ici l'automne pour que le Queyras ne soit plus en danger.

Monsieur Max BREMOND souligne que d'un point de vue extérieur il est difficile de se rendre compte des conséquences qu'un tel glissement de terrain peut engendrer. Surtout qu'avec l'hiver il n'est pas sûr que cette route de secours soit praticable. La vie économique est déjà difficile et s'il y n'a pas de route cela sera dramatique. Il faut que l'Etat coordonne tout cela et entende les communes.

Monsieur Max BREMOND interpelle Madame la Sous-Préfète pour trouver des financements.

Monsieur Christian LAURENS précise que si une solution n'est pas mise en place cela impactera 25 à 30 % de l'économie du Queyras ce qui est conséquent. Il rappelle que l'impact économique sera sur les stations de skis, principale activité du territoire.

Monsieur Jacques BONNARDEL précise que l'ouvrage devra être solide et pérenne (gel, dégel, intempéries, chutes de blocs...). Il faut donc faire des recherches sur les maitrises d'ouvrage car le département n'a pas les compétences. Il y a très peu de tunnels dans les Alpes mais de nos jours avoir seulement des routes n'est pas suffisant, il faut avoir des routes sûres, c'est du développement économique pour le territoire. Le tunnel est un gros investissement mais il est pérenne.

Madame la Sous-Préfète indique qu'il y a un travail hebdomadaire sur le sujet avec les différents services et que cela est pris très au sérieux. Des actions concrètes ont déjà été engagées dans un temps record, la ligne électrique est en place et la route de secours sera livrée d'ici la mi-juillet.

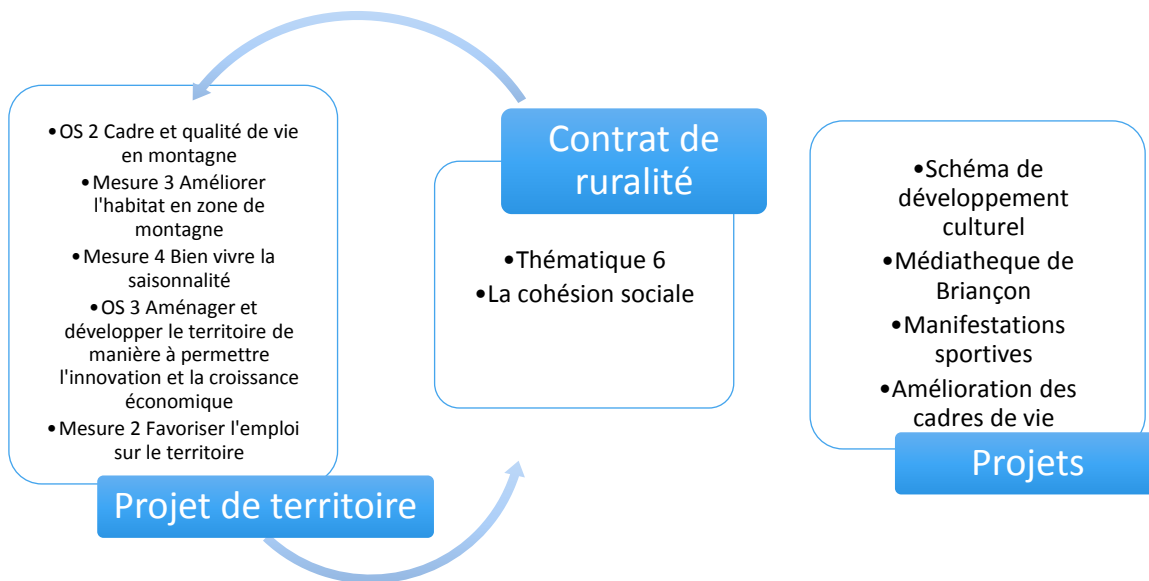
Monsieur Max BREMOND fait savoir que le travail de solidarité correspond aux attentes mais que maintenant ils attendent des réponses pour le futur.

Madame la Sous-Préfète précise qu'une étude est en cours pour l'éventualité d'un tunnel, un budget important devra être alloué et la période de réserve (élections) n'a pas facilité l'avancée du dossier.



## 6. LA COHESION SOCIALE.

Monsieur Max BREMOND énonce les objectifs retenus de cette thématique.



- **Objectif: 6.1 :**

L'offre culturelle coordonnée, soutenue et accompagnée ; Mise en réseau des structures.

- **Objectif: 6.2 :**

Accompagner l'organisation de manifestations sportives ; Soutenir les manifestations sportives récurrentes et d'envergure.

- **Objectif: 6.3 :**

Conforter et aider les structures favorisant le lien entre les générations et le bien vieillir.

- **Objectif: 6.4 :**

Améliorer les cadres de vie des habitants.

Monsieur Max BREMOND prend l'exemple de la manifestation sportive phare de cette année qu'est le Tour de France qui sera présent plus de 3 jours sur le territoire.

## L'annexe financière du contrat de ruralité

Il rappelle que les projets, pour être retenus au titre du contrat de ruralité, doivent répondre aux objectifs du contrat qui viennent d'être vus mais aussi la stratégie du territoire retenue par les élus du territoire via le Projet de territoire.

Rappel de la stratégie et des orientations du Projet de territoire :

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Préserver et utiliser nos ressources naturelles dans un objectif de développement durable

- ⊗ MESURE 1 : Mise en valeur et développement de la filière bois
- ⊗ MESURE 2 : Confirmer la transition énergétique et écologique du territoire
- ⊗ MESURE 3 : Gérer les risques naturels et les aléas du territoire
- ⊗ MESURE 4 : Faire vivre l'agriculture, les savoir-faires et l'artisanat de montagne

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Cadre et qualité de vie en montagne : Offrir une qualité de vie en permettant de s'épanouir et de se soigner

- ⊗ MESURE 1 : Maintenir et développer l'offre de santé et de bien-être
- ⊗ MESURE 2 : Permettre la mobilité douce
- ⊗ MESURE 3 : Améliorer l'habitat en zone de montagne
- ⊗ MESURE 4 : Bien vivre la saisonnalité

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Aménager et développer le territoire de manière à permettre l'innovation numérique et la croissance économique

- ⊗ MESURE 1 : Soutenir et développer l'économie touristique
- ⊗ MESURE 2 : Favoriser l'emploi sur le territoire
- ⊗ MESURE 3 : Faciliter l'accès et les usages au numérique

Il présente ensuite la liste des projets retenus pour l'année 2017 :

#### **Projet de territoire OS 2 Mesure 3 / Contrat de ruralité Axe 2 la revitalisation des bourgs centres :**

- Travaux de revitalisation du centre village : aménagement de la place du village - La Roche de Rame.
- Chemin de la Tour – Briançon.

#### **Projet de territoire OS 3 mesure 3 / Contrat de ruralité Axe 3 Attractivité du territoire :**

- Projet Smart Moutain Briançonnais – Développement des connectivités et des usages du numérique – Communauté de communes du Briançonnais.

#### **Projet de territoire OS 1 mesure 1 / Contrat de ruralité Axe 3 Attractivité du territoire :**

- Différents travaux concernant le pastoralisme – Réotier.

**Projet de territoire OS 1 mesure 4 / Contrat de ruralité Axe 3 Attractivité du territoire :**

- Travaux d'aménagement du marché couvert - L'Argentière-la-Bessée.

**Projet de territoire OS 1 mesure 2 / Contrat de ruralité Axe 5 La transition écologique et énergétique :**

- Rénovation thermique de la salle polyvalente - La Grave.
- Travaux d'efficacité énergétique et d'accessibilité crèche des petites boucles – Communauté de communes du Briançonnais.
- Travaux d'efficacité énergétique et de mise en conformité du siège de la Communauté de communes du Briançonnais.
- Accessibilité et rénovation thermique école et salle polyvalente – Ceillac.
- Rénovation thermique de bâtiment des Arcades et installation d'une chaufferie bois - Val des Prés.
- Restructuration du centre technique municipal - Tranche 2017 – Briançon.
- Rénovation et réaménagement du bâtiment de la mairie – Arvieux.
- Rénovation d'une maison en logement – Saint-Clément-sur-Durance.

**Projet de territoire OS 2 mesure 3 / Contrat de ruralité Axe 6 Cohésion sociale :**

- Aménagement des « jardins de l'église » Villard-Saint-Pancrace.
- Agrandissement et rénovation de la cantine scolaire - La-Salle-les-Alpes.
- Travaux d'aménagement de la mairie de la commune nouvelle - Vallouise-Pelvoux.

Monsieur Max BREMOND précise que ces projets seront inscrits pour l'année 2017 sur l'annexe financière du contrat.

Il demande si il y a des retours questions sur le contrat.

Monsieur Jean Michel REYMOND remercie le PETR pour le travail fait.

---

Monsieur Max BREMOND rappelle que le projet de territoire est la feuille de route pour le PETR pour les années 2015 à 2020, et cela en concertation avec les Communautés de communes.

Suite aux deux conférences des maires et à la définition de la stratégie pour notre territoire, il a été demandé à ce que des actions concrètes soient mises en place rapidement ;

Ainsi les élus du PETR ont validé la mise en place d'actions répondant à ce projet au sein du PETR, comme le LEADER, la Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) mais d'autres ont été mises en place ou émergent, nous allons aujourd'hui faire un point sur les 4 premières qui ont émergé :

- Mise en place de la dynamique Bois.
- Bilan TEPCV et lancement de la mise en place du Plan Climat Air Energie Territorial.
- SAT Système Alimentaire Territorialisé.
- Tourisme scientifique.

Monsieur Max BREMOND donne la parole à Monsieur Christian LAURENS Vice-Président en charge de la filière Bois.

# ORIENTATION STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER  
NOS RESSOURCES  
NATURELLES DANS  
UN OBJECTIF DE  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE

## DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES NATURELLES

## MESURE 1

## MISE EN VALEUR ET DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS

Monsieur Christian LAURENS rappelle que la filière Bois a été mise en orientation prioritaire pour notre territoire et qu'en ce sens un chargé de mission a été recruté suite à un appel à projet Europe/ Région : « Stratégie locale de développement pour la gestion de la forêt ». Une nouvelle charte forestière va être mise en place.

Monsieur Florian COURT, chargé de mission, présente le projet forestier du territoire pour 2017-2020, répondant au projet de territoire.

La mesure 1 « *mise en valeur et développement de la filière bois* » de l'orientation stratégique 1 du projet de territoire « *préserver et utiliser nos ressources naturelles dans un objectif de développement durable* » met en avant les principaux objectifs de la filière à atteindre :

- Mobiliser davantage de bois - s'ouvrir à de nouveaux marchés :
  - Emergence des bois collés - utilisation d'essences de classe moyenne mais dont les propriétés techniques permettent un traitement en bois collé de qualité.
  - Emergence de la demande en bois énergie.
  - Maintien des marchés existants (mélèze en bois massif notamment) avec un tri accru en amont.

Rappel schéma de desserte : 8 405 000 de volume bois/pied, 1 370 000m<sup>3</sup> potentiellement mobilisables dans les 10 ans, 620 000m<sup>3</sup> : seul 50% du volume est mobilisable en tenant compte de l'exploitabilité technique et économique → 2/3 du réseau de desserte nécessite des travaux d'entretiens, de réfection, de mise aux normes.

- Rendre davantage compétitives les entreprises - accompagner et faire émerger les porteurs de projets pour faire face à la concurrence industrielle étrangère.
- Favoriser la communication entre acteurs - renforcer les échanges entre les acteurs de la filière dans l'idée de rendre davantage compréhensible l'offre et la demande.
- Inciter à une utilisation plus fréquente du bois local - utilisation de davantage de bois dans le 2<sup>nd</sup> œuvre.
  - Faire face à l'émergence des marchés bois étrangers (Douglas, Mélèze d'Autriche, Mélèze de Sibérie, Red Cedar, ...) qui limitent l'accès aux marchés de la production locale - faciliter l'accès à la ressource en bois local.
- Gérer durablement la ressource - prise en compte du rôle multifonctionnel de la forêt.

=

Maintien de l'emploi, dynamisme économique.



Réponse appel à projets FEADER – Mesure 16.7-2 « Stratégies locales de développement pour la gestion de la forêt ».

Monsieur Christian LAURENS indique que c'est une nouvelle stratégie pour la filière, une opportunité nouvelle de développement avec des actions sur le territoire.

Il y a une volonté commune de construire un nouveau projet autour de 3 piliers fondateurs, lesquels sont :

- Une filière organisée où la nécessité d'actions est priorisée au sein d'un cadre socio-économique et environnemental.
- Une filière intégrée au sein de laquelle chaque maillon est identifié et où l'accès à la ressource ne constitue pas un frein au développement stratégique et durable de la filière.
- Une filière fonctionnelle tissée comme une toile dont chaque acteur interagit au sein du réseau comme une valeur ajoutée au système.

La mise en réseau de l'ensemble des professions de la filière doit être à même de répondre aux exigences de l'Europe en matière de gestion des forêts. Ces exigences sont de participer à la modernisation d'œuvrer à la complémentarité des systèmes de production bois d'œuvre/ bois énergie, à la protection (la notion de services écosystémiques) et à la reconstitution (vision objective/systemique, de rôle multifonctionnel de la forêt) du patrimoine forestier et de sa gestion annexe.

La feuille de route de la mission bois du PETR est présentée :

Phase 1 : 'Actualisation du diagnostic' :

- Synthèse des études, programmes, partenariats, ... entrepris sur le territoire.
- Animation de réunions de concertation pour favoriser l'échange et la cohésion sociale du territoire.
- Travail de terrain sous forme d'enquêtes et d'entretiens nécessaires pour englober de manière optimale la problématique et de fait fédérer un maximum d'acteurs au programme.
- Rédaction d'un document de diagnostic suite aux travaux effectués à partir de ces 3 actions.

Phase 2 : 'Mise en place d'une nouvelle charte forestière de territoire' :

- 4 actions clés vont permettre à partir du diagnostic d'élaborer un plan pluriannuel de programmation cohérent et hiérarchisé, à savoir :
  - L'animation de Comités de pilotage, validant chaque étape de programmation de la future Charte forestière territoriale (CFT).
  - La mise en place et l'animation de groupes de travail thématiques, permettant une vision globale et réaliste de l'activité de la filière.
  - La sélection d'un bureau d'étude concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage (suivant cahier des charges) servira d'appui technique et logistique à l'élaboration du plan pluriannuel de programmation.
  - Le suivi et l'identification de liens sur les futurs programmes forestiers et ceux existants. Veille et partenariat sur des projets départementaux et régionaux.
- Rédaction et mise en place de la future Charte forestière territoriale suite aux travaux effectués à partir de ces 4 actions.
- Campagnes de réunions d'information ainsi que la mise en place d'une communication permanente seront entreprises.

Le calendrier opératoire est le suivant :

| Mois                   | Années | Types d'actions  |
|------------------------|--------|--|
| <b>Mai à Septembre</b> | 2017   | Diagnostic du territoire : rencontres avec les acteurs et institutionnels, synthèse des documents existants, tables rondes, recensement des actions. |
| <b>11 Mai</b>          | 2017   | 1 <sup>ère</sup> Commission Bois – Présentation de la mission Bois sur 2 ans.  |
| <b>Début Septembre</b> | 2017   | 2 <sup>ème</sup> COFIL – Avancement + 1ers résultats.  |
| <b>06 Décembre</b>     | 2017   | Conférence des Maires, Présentation orale + rendu écrit diagnostic<br>Définition des axes stratégiques.  |
| <b>Janvier</b>         | 2018   | 3 <sup>ème</sup> COFIL – Thèmes stratégiques à développer.   |
| <b>Janvier – Avril</b> | 2018   | Réunions thématiques → Définitions orientations, enjeux.   |

|                         |      |  |
|-------------------------|------|--|
| <b>Avril</b>            | 2018 | 4 <sup>ème</sup> COPIL – Validation orientations, enjeux.                                |
| <b>Avril – Juillet</b>  | 2018 | Réunions thématiques → Plan d'actions, source financements, partenaires.                 |
| <b>Juillet</b>          | 2018 | 5 <sup>ème</sup> COPIL - Validation plan d'actions, source financement, partenariats.    |
| <b>Aout – Novembre</b>  | 2018 | Réunions thématiques → Elaboration plan pluriannuel de programmation.                    |
| <b>Début décembre</b>   | 2018 | 6 <sup>ème</sup> COPIL - Acceptation plan pluriannuel de programmation.                  |
| <b>Décembre – Avril</b> | 2019 | Rédaction Charte forestière de territoire.   |
| <b>Mai</b>              | 2019 | 7 <sup>ème</sup> COPIL - Validation Charte forestière territoriale.                      |
| <b>Juin</b>             | 2019 | Conférence des Maires - Présentation orale + rendu écrit Charte forestière territoriale. |

Monsieur Christian LAURENS présente le Budget de la mission validé sur 2 ans ; cette mission est financée par les fonds européens FEADER et la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Monsieur Max BREMOND demande si la part indiquée pour les Communautés de communes, environ 20 % du budget, est incluse dans la contribution annuelle des Communautés de communes. Monsieur Christian LAURENS confirme cela.

Madame Francine DAERDEN demande où en est le travail de la plateforme bois à l'Argentière-la-Bessée. Monsieur Bernard LETERRIER demande s'il y a plus d'informations sur les délais de réalisation.

Le Président répond que les élus du PETR ont fait la visite de l'entreprise INTERVAL en fin d'année 2016 pour comprendre la démarche et il s'avère que l'entreprise est en plein travail sur le sujet et que cela avance.

Monsieur Max BREMOND et Monsieur Christian LAURENS proposent de faire un courrier pour être tenu au courant du calendrier.

Le Président précise que Messieurs Dominique MOULIN et Thierry BOUCHIE sont également élus référents sur la thématique Bois et qu'il ne faut pas hésiter à les contacter.

ORIENTATION  
STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER  
NOS RESSOURCES  
NATURELLES DANS  
UN OBJECTIF DE  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE

DEFIS DE  
L'ORIENTATION

- RECONNAITRE  
LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE  
GRACE AUX RESSOURCES  
LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA  
TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER  
NOS RESSOURCES  
NATURELLES

## MESURE 2

## CONFIRMER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

ORIENTATION  
STRATEGIQUE

2

CADRE ET QUALITE  
DE VIE EN MONTAGNE :  
OFFRIR UNE QUALITE  
DE VIE  
EN PERMETTANT  
DE S'EPANOUIR  
ET SE SOIGNER

DEFIS DE  
L'ORIENTATION

- RECONNAITRE  
LA SPECIFICITE MONTAGNE
- SOLIDARITES INTERNES ET  
EXTERNES : LA VIE ENSEMBLE  
ET LA VIE DES AUTRES

## MESURE 2

## PERMETTRE UNE MOBILITÉ DOUCE

## MESURE 3

## AMÉLIORER L'HABITAT EN ZONE DE MONTAGNE

Le Président rappelle l'historique de cette mission, notamment par la sélection à l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ». Construction d'un programme d'action avec le Parc Naturel Régional du Queyras sur la base du scénario negawatt (sobriété énergétique, efficacité énergétique et énergies renouvelables).

Le programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte, a permis grâce à des financements de l'Etat, de mobiliser, coordonner, accélérer, d'amplifier et rendre plus visibles les actions des collectivités en termes de transitions énergétiques.

Le projet est mené en cohérence avec les démarches régionales (SCRAE), départementales (PCET), la charte du parc et son plan climat énergie.

Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a défini six grands thèmes pour le TEPCV :

- 1/ Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments et l'espace public.
- 2/ Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions.
- 3/ Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets.
- 4/ Développer et valoriser les énergies renouvelables locales.
- 5/ Protéger la biodiversité et les paysages.
- 6/ Développer l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté.

Soit pour la période 2015-2020 :

2 000 000 euros de subventions pour le territoire.  
500 000 euros d'investissements par les collectivités.

Soit plus d'une trentaine d'actions qui ont été financées :

### Concernant le TEPCU volet 1 :

| PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL DES ACTIONS RETENUES AU TEPCV VOLET 1                                    |   |           |                               |                 |
|---|---|-----------|-------------------------------|-----------------|
| DEPENSES  |   |           | RECETTES                      |                 |
| Nature des dépenses   | Maître d'ouvrage                                | Montant € | Financement                   | Montant €       |
| <b>Action 1</b><br>Animation territoriale et coordination du TEPCV                                  | PETR  | 50 000 €  | Programme TEPCV (80 %)        | 40 000 €        |
|   |   |           | Autofinancement (20 %)        | 10 000 €        |
| <b>Action 2</b><br>Communication : les carnets de montagne  | PETR  | 10 000 €  | Programme TEPCV (80%)         | 8 000 €         |
|   |   |           | Autofinancement (20%)         | 2 000 €         |
| <b>Action 3</b><br>Formation des élus et techniciens des collectivités à la performance énergétique | PETR  | 30 000 €  | Programme TEPCV (80%)         | 24 000 €        |
|   |   |           | Autofinancement (20%)         | 6 000 €         |
| <b>Action 4</b><br>Rénovation des bâtiments intercommunaux  | CCG – CCEQ – CCPE - CCB                         | 400 000 € | Programme TEPCV (80%)         | 320 000 €       |
|   |   |           | Autofinancement (20%)         | 80 000 €        |
| <b>Action 4a</b><br>Rénovation énergétique performante de la Maison Bourbon                         | Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras | 100 000 € | Programme TEPCV (80%)         | 80 000 €        |
|   |   |           | Autofinancement (20%)         | 20 000 €        |
| <b>Action 4b</b><br>Rénovation énergétique performante de la Gendarmerie Nationale de Guillestre    | Communauté de Communes du Guillestrois          | 100 000 € | Programme TEPCV (80%)         | 80 000 €        |
|   |   |           | Autofinancement (20%)         | 20 000 €        |
| <b>Action 4c</b><br>Rénovation énergétique performante de la Maison du Canton                       | Communauté de Communes du Pays des Ecrins       | 100 000 € | Programme TEPCV (80%)         | 80 000 €        |
|   |   |           | Autofinancement (20%)         | 20 000 €        |
| <b>Action 4d</b><br>Rénovation énergétique performante de la Maison des Jeunes et de la Culture     | Communauté de Communes du Briançonnais          | 100 000 € | Programme TEPCV (80%)         | 80 000 €        |
|   |   |           | Autofinancement (20%)         | 20 000 €        |
| <b>Action 5</b><br>Autonomie énergétique d'une remontée mécanique pilote                            | Risoul  | 135 000 € | Programme TEPCV (80%)         | 108 000 €       |
|   |   |           | Autofinancement (20%)         | 27 000 €        |
| <b>TOTAL HT</b>   | <b>625 000 €</b>                                |           | <b>Programme TEPCV (80 %)</b> | <b>500 000€</b> |



Concernant le TEPCU volet 2 :

| PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL DES ACTIONS RETENUES AU TEPCV VOLET 2                |                           |           |  |                       |
|---|---------------------------|-----------|--|-----------------------|
| DEPENSES  |                           |           | RECETTES                                       |                       |
| Nature des dépenses   | Maître d'ouvrage          | Montant € | Financement                                    | Montant €             |
| <b>Action 1</b><br>Travaux de rénovation des logements communaux                | Communes                  | 589 250 € | <b>Programme TEPCV (80 %)</b>                  | <b>471 400 €</b>      |
|   |                           |           | <b>Autofinancement (20 %)</b>                  | <b>117 850 €</b>      |
| Action 1-- 1  | L'Argentière-la-Bessée    | 65 000 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 52 000 €<br>13 000 €  |
| Action 1-- 2  | Briançon                  | 46 750 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 37 400 €<br>9 350 €   |
| Action 1-- 3  | Ceillac                   | 40 000 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 32 000 €<br>8 000 €   |
| Action 1-- 4  | Freissinières             | 40 000 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 32 000 €<br>8 000 €   |
| Action 1-- 5  | Le-Monétier-les-Bains     | 45 000 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 36 000 €<br>9 000 €   |
| Action 1-- 6  | Mont-Dauphin              | 38 500 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 30 800 €<br>7 700 €   |
| Action 1-- 7  | Puy Saint André           | 45 000 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 36 000 €<br>9 000 €   |
| Action 1-- 8  | Risoul                    | 60 000 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 48 000 €<br>12 000 €  |
| Action 1-- 9  | Saint Clément sur Durance | 40 000 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 32 000 €<br>8 000 €   |
| Action 1-- 10   | Val des Près              | 67 000 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 53 600 €<br>13 400 €  |
| Action 1-- 11   | Vallouise-Pelvoux         | 60 000 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 48 000 €<br>12 000 €  |
| Action 1-- 12   | Vars                      | 17 000 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 13 600 €<br>3 400 €   |
| Action 1-- 13   | Villard Saint Pancrace    | 25 000 €  | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 20 000 €<br>5 000 €   |
| <b>Action 2</b><br>Travaux de rénovation de modernisation de l'éclairage public |                           | 330 000 € | <b>Programme TEPCV (80 %)</b>                  | <b>264 000 €</b>      |
|   |                           |           | <b>Autofinancement (20 %)</b>                  | <b>66 000 €</b>       |
| Action 2-- 1  | SIGDEP                    | 150 000   | Programme TEPCV (80%)<br>Autofinancement (20%) | 120 000 €<br>30 000 € |
| Action 2-- 2  | SIEPB                     | 100 000 € | Programme TEPCV (80%)                          | 80 000 €              |

|  |   |           |                        |           |
|--|---|-----------|------------------------|-----------|
|  |   |           | Autofinancement (20%)  | 20 000 €  |
| Action 2- 3  | Briançon  | 50 000 €  | Programme TEPCV (80%)  | 40 000 €  |
|  |   |           | Autofinancement (20%)  | 10 000 €  |
| Action 2- 4  | Saint-Martin-de-Queyrières  | 30 000 €  | Programme TEPCV (80%)  | 24 000 €  |
|  |   |           | Autofinancement (20%)  | 6 000 €   |
| Action 3 Suivi et accompagnement maîtrise de l'énergie et performance énergétique            | PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras     | 12 000 €  | Programme TEPCV (80 %) | 9 600 €   |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 2 400 €   |
| Action 4 Audits énergétique groupés  | Ville de Guillestre   | 15 000 €  | Programme TEPCV (80 %) | 12 000 €  |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 3 000 €   |
| Action 5 Vélos à assistance électrique   | PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras     | 4 750 €   | Programme TEPCV (80 %) | 3 800 €   |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 950 €     |
| Action 6 Aménagement de 3 aires de covoiturage   | Communauté de communes du Pays des Ecrins                           | 60 000 €  | Programme TEPCV (80 %) | 48 000 €  |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 12 000 €  |
| Action 7-1 Achat de véhicules électriques  | Communauté de communes du Pays des Ecrins                           | 45 000 €  | Programme TEPCV (80 %) | 36 000 €  |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 9 000 €   |
| Action 7-2 Achat de véhicules électriques  | Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras                | 45 000 €  | Programme TEPCV (80 %) | 36 000 €  |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 9 000 €   |
| Action 8 Développement du VAE : aide à l'achat   | Communes (10 communes et communauté de communes du Pays des Ecrins) | 155 000 € | Programme TEPCV (80 %) | 124 000 € |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 31 000 €  |
| Action 9-1 Continuité cyclable   | Guillestre - Eyglies  | 80 000 €  | Programme TEPCV (80 %) | 64 000 €  |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 16 000 €  |
| Action 9-2 Continuité cyclable   | L'Argentière-la -Bessée   | 40 000 €  | Programme TEPCV (80 %) | 32 000 €  |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 8 000 €   |
| Action 9-3 Continuité cyclable   | Briançon  | 50 000 €  | Programme TEPCV (80 %) | 40 000 €  |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 10 000 €  |
| Action 10 Nouveaux modes de travail  | PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras     | 10 000 €  | Programme TEPCV (80 %) | 8 000 €   |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 2 000 €   |
| Action 11 Achat d'une flotte de VTAE en station de ski                                       | Risoul  | 30 000 €  | Programme TEPCV (80 %) | 24 000 €  |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 6 000 €   |
| Action 12 Etude de faisabilité technico-économique sur l'énergie éolienne en domaine skiable | SEM SEVE  | 50 000 €  | Programme TEPCV (80 %) | 40 000 €  |
|  |   |           | Autofinancement (20 %) | 10 000 €  |
| Action 13  | Névache   | 100 000 € | Programme TEPCV (80 %) | 80 000 €  |

|   |   |             |                                   |                   |
|---|---|-------------|-----------------------------------|-------------------|
| Vallée étroite – smart grid<br>– navette électrique                                 |   |             | Autofinancement (20 %)            | 20 000 €          |
| Action 14<br>Aide au changement du<br>mode de chauffage                             | Arvieux                                   | 30 000 €    | Programme TEPCV (80 %)            | 24 000 €          |
|   |   |             | Autofinancement (20 %)            | 6 000 €           |
| Action 15<br>Sobriété énergétique et<br>énergies renouvelables<br>au refuge du Viso | Parc Naturel Régional du<br>Queyras       | 10 000 €    | Programme TEPCV (80 %)            | 8 000 €           |
|   |   |             | Autofinancement (20 %)            | 2 000 €           |
| Action 16<br>Accompagnement à<br>l'agriculture de montagne                          | Communes (8 dont 5<br>adhérentes au Parc) | 90 000 €    | Programme TEPCV (80 %)            | 72 000 €          |
|   |   |             | Autofinancement (20 %)            | 18 000 €          |
| Action 17<br>Etude sur la maison de la<br>biodiversité                              | Cervières                                 | 40 000 €    | Programme TEPCV (80 %)            | 32 000 €          |
|   |   |             | Autofinancement (20 %)            | 8 000 €           |
| Action 18<br>Atlas de la biodiversité du<br>territoire                              | PETR                                      | 40 000 €    | Programme TEPCV (80 %)            | 32 000 €          |
|   |   |             | Autofinancement (20 %)            | 8 000 €           |
| Action 19<br>Route des énergies<br>renouvelables                                    | PETR                                      | 34 000 €    | Programme TEPCV (80 %)            | 27 200 €          |
|   |   |             | Autofinancement (20 %)            | 6 800 €           |
| Action 20 Etude de<br>programmation sur le<br>bâtiment de l'Izoard                  | Parc Naturel Régional du<br>Queyras       | 15 000,00 € | Programme TEPCV (80 %)            | 12 000 €          |
|   |   |             | Autofinancement (20 %)            | 3 000 €           |
| <b>TOTAL HT</b>   | <b>1 875 000 €</b>                        |             | <b>Programme TEPCV<br/>(80 %)</b> | <b>1 500 000€</b> |

Le Président présente plus particulièrement deux actions celle des vélos électriques et celle des carnets de montagne.

L'assemblée à l'unanimité confirme que ce programme a été un succès pour le territoire.

Le Président présente la continuité de la démarche énergie et transition énergétique du territoire pour la mise en place à l'échelle du PETR de la démarche Plan Climat Air Energie Territorial.

Il rappelle que le PETR a été retenu comme espace idoine pour la mise en place de ce PCAET alors que le Parc Naturel Régional du Queyras de part la loi ne peut plus seul porter le sien.

Cette démarche va permettre de confirmer le projet de transition énergétique et écologique du territoire. Elle aura pour objectifs de renforcer la stratégie, la cohérence, la mobilisation, la concertation autour de la transition énergétique filières bois-énergie, mobilité douce et active, l'amélioration de l'habitat de montagne et de contribuer activement et collectivement à l'adaptation du territoire au changement climatique.

Le Président précise que cela est une opportunité pour le territoire.

D'une part par l'optimisation budgétaire en mutualisant au sein de PETR un travail qui va être utile dans la réalisation des SCOT à venir (Pays des Ecrins et Guillestrois Queyras) mais qui va aussi répondre au SCOT du Briançonnais.

Mais aussi pour l'attractivité économique car cela crée de l'emploi en lien avec la transition énergétique.

Et d'autre part pour la qualité de vie, le cadre de vie, la diminution de la pollution ...

Tous ces aspects sont importants et montrent que notre territoire est dans la bonne voie.

Le Président rappelle que comme toutes les missions portées par le PETR cette action est financée en partie par des fonds dédiés, ici fonds ADEME.

Le Président donne la parole à Cyr PIATON chargé de mission qui présente la démarche.

Le chargé de mission donne le déroulé de la mission qui se fera en 4 temps :

- Bilan et états des lieux, synthèse des documents existants.

- Mobilisation et concertations des partenaires acteurs publics et privés par le biais de tables rondes et de rencontres thématiques comme une thématique « Stations », ou « Communes ».
- Construction du plan d'actions issu des réunions de concertations ; ce plan d'actions sera réaliste et réalisable, ce plan d'actions répondra au programme en place sur le territoire et au projet de territoire, des financements seront fléchés.
- Mise en place, suivi et évaluation.

Le chargé de mission précise que ce travail se fait avec la collaboration des 3 Communautés de communes.

Le Président souligne que le fait d'avoir des opérateurs qui travaillent sur la transition énergétique qui sont prêts à investir est une chance pour le territoire. Il est important de travailler sur la sobriété énergétique, il a beaucoup de choses réalisables. Il donne l'exemple du Diois qui a rassemblé tous les professionnels pour travailler ensemble et ainsi réduire les coûts et cela fonctionne.

Le Président rappelle l'importance de la réduction de la consommation énergétique, il faut faire un point et ensuite décider sur ce que l'on veut réduire. Il donne l'exemple de l'EDSB qui est depuis le mois de juin 2017 à 100% d'autonomie énergétique. C'est important et tout le monde doit y participer.

Madame la Sous-Préfète salue le PETR de travailler sur cette thématique et le félicite pour ce travail.

Le Président indique que chaque Communauté de communes travaille sur le plan climat via diverses actions, il y a là un travail de convergence sur l'énergie.

### ORIENTATION STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER  
NOS RESSOURCES  
NATURELLES DANS  
UN OBJECTIF DE  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE

#### DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES NATURELLES

MESURE 4

Faire vivre l'agriculture, les savoirs-faire et l'artisanat de montagne

### ORIENTATION STRATEGIQUE

2

CADRE ET QUALITE  
DE VIE EN MONTAGNE :  
OFFRIR UNE QUALITE  
DE VIE  
EN PERMETTANT  
DE S'EPANOUIR  
ET SE SOIGNER

#### DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- SOLIDARITES INTERNES ET EXTERNES : LA VIE ENSEMBLE ET LA VIE DES AUTRES

MESURE 1

Maintenir et développer l'offre de santé et de bien-être

Le Président rappelle qu'en juin 2016, lors de la conférence des Maires, les élus du territoire ont souhaité développer les actions autour de la thématique santé. Cela a été d'ailleurs retranscrit dans le projet de territoire.

Un travail a donc été initié par le Parc Naturel Régional du Queyras au nom du PETR pour qu'un outil pour travailler sur cette thématique soit mis en place afin de permettre de répondre aux appels à projet et ainsi, d'obtenir des financements pour l'action : le Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Le Président précise que le PAT est un outil pour rapprocher la production et la consommation locale en fédérant les différents acteurs du territoire autour de la question de l'alimentation et en prenant en compte les dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé.

Il donne la parole à Monsieur Christian GROSSAN, également Président du Parc Naturel Régional du Queyras ;

En effet le Parc Naturel Régional du Queyras était engagé sur cette démarche mais le territoire du Parc est trop étroit pour continuer à s'engager dans cette procédure. Le PETR était donc la solution logique. C'est un travail de persuasion et de diplomatie, travail étroit avec les acteurs locaux (chambre d'agriculture, CODES...), il faut pouvoir avoir un partenariat plus large.

Le Président ajoute que c'est la même situation pour l'Energie, c'est un travail de terrain.

Des projets sont cités en exemple : le travail avec Echange Paysan à Briançon, SCOT Briançonnais, biens vacants, ASA AFP ... Il est important de se coordonner pour pouvoir avancer et faire fonctionner une dynamique de territoire.

Aujourd'hui c'est le lancement de l'opération il y aura plus de détail/concret à la prochaine conférence des maires du mois de décembre.

Le Président interpelle l'assemblée pour avoir des élus référents, il est important d'étendre ce travail sur l'ensemble du territoire, sachant que Monsieur Sébastien FINE est déjà élu référent sur cette thématique.

Le Président donne la parole à Monsieur Joël PRUVOT du Conseil de développement.

Monsieur Joël PRUVOT souhaite savoir si le PETR assistera à la conférence nationale sur le SAT.

Le Président répond que cette conférence a été reportée en septembre et qu'il faut se préparer à cela pour que le PETR/territoire puisse en bénéficier.

ORIENTATION  
STRATEGIQUE

3

AMENAGER  
ET DEVELOPPER LE  
TERRITOIRE DE MANIERE  
A PERMETTRE L'INNOVATION  
NUMERIQUE  
ET LA CROISSANCE  
ECONOMIQUE

DEFIS DE  
L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- RENDRE LE TERRITOIRE ACCESSIBLE ET ACCELERER LA MOBILITE PHYSIQUE ET NUMERIQUE
- RENFORCER DEVELOPPER ET AMELIORER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE EN LUI DONNANT UNE IMAGE FORTE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- DIVERSIFIER ET DESAISONNALISER L'OFFRE TOURISTIQUE

## MESURE 1

## SOUTENIR ET DEVELOPPER L'ECONOMIE TOURISTIQUE

Le Président présente le projet dont le but est :

- ✓ Mettre en réseau de l'ensemble des acteurs et centres de tourisme scientifique, espaces de découverte et muséographiques du territoire du PETR.
- ✓ Fédérer des acteurs du tourisme scientifique et muséographique en œuvrant à l'échelle du PETR pour impulser une réflexion de territoire concernant l'offre culturelle, scientifique et muséographique.
- ✓ Création d'offres de produits de tourisme scientifique et commercialisation de l'offre en s'appuyant sur les offices de tourisme.
- ✓ Trois axes de travail : Le grand public / le public d'initiés / les scolaires.

Ce travail va regrouper de nombreux partenaires : les espaces de découvertes du Parc Naturel Régional du Queyras, de la Maison du Soleil de Saint-Véran, du jardin de Mont-Dauphin, des Mines de l'Argentière-la-Bessée et de Villard-Saint-Pancrace, de la Maison de la Géologie, du jardin alpin du Lautaret, du musée de l'hydroélectricité de Pelvoux, ... il précise que cette liste n'est pas exhaustive et que les offices du tourisme seront sollicités.

Monsieur Gérard GUIMBERT, représentant la commune de l'Argentière-la-Bessée, demande quand les techniciens pourront être intégrés.

Madame la Sous-Préfète répond qui faut d'abord avoir le plan de financement validé afin de recruter le chargé de mission et ensuite il y aura des groupes de travail qui seront mis en place.

Monsieur Cyrille DRUJON D ASTROS précise que le projet a été présenté ce matin lors du comité de pilotage de l'espace valléen du Pays des Ecrins, l'Etat et le commissariat de massif y sont très favorables mais la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a émis plus de réserve notamment sur le financement de fonctionnement, il rappelle que pour 2018 le budget demandé à la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur pour le dossier porté par le PETR est de 5 000 euros. Il précise que la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur pourra se prononcer que lors de la clause de revoyure des espaces valléens qui aura lieu mi 2018, ce qui va retarder la mise en place du projet.

Le Président rappelle que Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS est chargé des finances au sein du PETR et que chaque chargé de mission a sa mission dédiée et qu'il n'y a pas d'agent disponible aux PETR pour ce projet. S'il n'y a pas de création de poste le projet ne pourra pas se faire.

Monsieur Max BREMOND souhaiterait intégrer le site du plan de Phazy au projet de tourisme scientifique car il correspond.

Le Président indique qu'il n'y a pas de liste exhaustive, il faut en parler autour de nous. Il souligne que le LEADER a un volet dédié au tourisme endogène.

Monsieur Bernard LETERRIER ajoute qu'il faut intégrer au tourisme scientifique d'autres partenaires tels que les usines hydroélectriques, les réseaux de chaleurs... Le Président répond que cela est déjà pris en compte.

Monsieur Max BREMOND signale à nouveau à Madame la Sous-Préfète qu'il faut des réponses pour la situation dans le Queyras.

Madame la Sous-Préfète en prend bonne note.

Monsieur Jacques BONNARDEL attire l'attention sur la question de projet hydroélectrique, il précise que les communes sont souvent démarchées par des sociétés privées et demande quelle est la démarche à suivre.

Le Président dit qu'il faut garder la maîtrise du territoire sur l'hydroélectrique, le photovoltaïque, il existe de nombreux acteurs locaux auxquels les communes peuvent faire appel.

Madame Francine DAERDEN précise que les communes ne peuvent plus signer de contrat de grès à grès et qu'il faut y faire attention.

Le Président réitère l'importance de cette conférence où les expériences des uns et des autres transitent et servent d'exemple. Il rappelle que les Communautés de communes sont le relais de l'information et qu'il ne faut pas hésiter à contacter le PETR si besoin.

Le Président remercie Madame la Sous-Préfète de son soutien et de sa présence, les maires présents qui font que cette conférence est un succès mais aussi les personnes du public venues assister à la conférence, notamment le Conseil de développement.

Madame la Sous-Préfète conclut la conférence en confirmant que ce moment de regroupement des maires est important pour le territoire, elle tient à féliciter les élus de cela et remercie pour le travail commun qu'effectue le PETR et la dynamique qu'il impulse.

---

19h00 Fin de la Conférence



Passage des Ecoles  
 05 600 GUILLESTRE  
 04.92.45.50.18  
[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)